

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

004/23/03/2023

EXERCICE 2023

Affectation du résultat de
l'exploitation de l'exercice 2022

Membres en exercice :	13
Présents :	08
Suf. Exprimés :	09
Votes pour :	09
Votes contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, en la Mairie de St Florent sur Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : Mme TRAMUNT

Date de convocation : 15 Mars 2023

Etaient présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme SABOURAULT (Titulaire) de St Caprais – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusé(s) :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – Mme Aoudar (Titulaire) de Poisieux – M. BONNET (Titulaire) de Primelles.

Etaient absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy - M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery à M. GONTHIER (Titulaire) de Civray

Le Comité Intercommunal, réuni sous la Présidence de Mme LOZACH-SIRET Colette,
Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2022,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022,
Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2021	Virement à la Section de Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser 2022	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	105 058,53 €		12 905,67 €			117 964.20 €
Fonctionnement	116 784,11 €		- 1 646,20 €			115 137,91 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ; le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré,

LE COMITE INTERCOMMUNAL

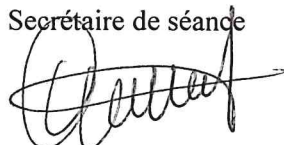
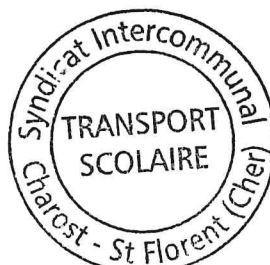
- décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMMULE AU 31/12/2022	115 137,91 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	€
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	115 137,91 €
Total affecté au c/1068	€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	


Saint Florent/Cher, le 27 Mars 2023

Au registre sont les signatures

J. TRAMUNT
Secrétaire de séance

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS



Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,

Transport Scolaire – Hôtel de Ville de St Florent/Cher – Place de la République

Permanence : Mercredi de 9h à 12h

Tel : 02.48.02.53.06 – E-mail : sirs19.cher@wanadoo.fr